



Centre social de la Vallée de l'Authre - Année 2024/2025

Dossier d'inscription adultes Secteur familles/séniors

Portes ouvertes des ateliers du secteur familles/séniors : du 23 septembre au 4 octobre 2024 inclus.

Inscriptions : pendant les ateliers du 7 au 18 octobre 2024. Merci de vous munir de votre attestation de quotient familial CAF ou MSA ou de votre dernier avis d'imposition sur les revenus de 2023.

Si le dossier d'inscription n'est pas rendu d'ici le 18 octobre, vous ne pourrez pas revenir aux ateliers après les vacances d'automne, le lundi 4 novembre.

Pour les certificats : si le certificat médical ou questionnaire de santé n'est pas rendu avant le 30/12/2024, vous ne pourrez plus vous rendre aux ateliers à partir de janvier 2025.

Merci de votre compréhension.

NOM ET PRENOM :

Date et lieu de naissance : |__| |__| |__| | à

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

☎ Domicile : __/__/__/__/__

☎ Portable : __/__/__/__/__

N° CAF ou MSA : Quotient Familial (QF) :

Merci de joindre obligatoirement une attestation CAF ou MSA pour les allocataires ou le dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023, si vous n'autorisez pas l'accès à CDAP (anciennement CAF PRO).

Ateliers

- Chorale « l'Authre Voix »
- Atelier guitare
- Club lecture
- Atelier tricot
- Atelier numérique
- Atelier cuisine : à l'année à la séance
- Atelier séniors jeux de société
- Atelier séniors Marchons avec Léo
- Atelier parent/enfant

Atelier avec certificat médical d'aptitude*

- Zumba à Crandelles le mercredi
Adhérente club de gym du territoire : oui non
Si oui, lequel :
- Zumba à Marmanhac le mardi
Adhérente club de gym du territoire : oui non
Si oui, lequel :
- Zumba 2 fois par semaine
- Atelier autre, précisez :

*Les certificats étant valables 3 ans, merci de remplir uniquement un questionnaire de santé, si vous avez déjà fourni un certificat médical en 2022 ou 2023.



Centre social de la Vallée de l'Authre - Année 2024/2025

Dossier d'inscription adultes Secteur familles/séniors

ADHESION

Le territoire du centre social correspond aux 7 communes de la vallée de l'Authre : Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac et Teissières de Cornet.

Adhésion individuelle :	<input type="checkbox"/> Habitant du territoire 6€50	<input type="checkbox"/> Habitant hors territoire 8€
Adhésion « Famille » :	<input type="checkbox"/> Habitants du territoire 12€	<input type="checkbox"/> Habitants hors territoire 14 €

AUTORISATIONS

Je soussigné (e),, **(rayer si non autorisation)**

- Autorise la personne habilitée du centre social à consulter mon quotient familial.
- Autorise la personne habilitée du centre social à conserver la copie d'écran de mon quotient familial.
- Autorise le centre social à utiliser mon image (photos, vidéos, plaquette, site internet, réseaux sociaux...)
- Consens à la collecte et à la conservation des données personnelles.
- Consens à la collecte et à la conservation des données médicales.
- Autorise le centre social à m'envoyer un SMS ou mail en cas de modification de l'activité.
- Autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail.

- Concernant les factures, je souhaite les recevoir : en version papier par courrier par mail

Je m'engage à respecter le règlement de fonctionnement cité plus haut dans l'encart vert.

Nous remercions vivement les adhérents qui donnent de leur temps au centre social et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles pour nous aider ponctuellement ou régulièrement !

A....., le..... Signature :